

1/2 Journée régionale « Villes et Territoires durables »

13 octobre 2020 à Saint-Chamond (42)

« L'Humain dans la ville »

sur le site de l'EcoQuartier Novaciéries



Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, cet événement initialement prévu en présentiel, a été proposé sous un format digital. Pour se faire, le programme a été adapté et les visites de site prévues font l'objet de vidéos thématiques.



Visite virtuelle, table-ronde et débats

Élus, techniciens et partenaires, venez découvrir une démarche d'aménagement durable grâce à l'ÉcoQuartier Novaciéries et échanger autour de sujets d'actualités : économie circulaire, matériaux biosourcés et la place de l'humain dans la ville



Nous remercions, pour leur précieuse aide dans l'organisation de cet événement :

novaciéries
Une ambition de Saint-Etienne Métropole

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

capmétropole
Construction - Aménagement - Patrimoine

SAINT-CHAMOND

ville & aménagement durable
(R)éinventer nos pratiques

Dans le cadre de l'animation du réseau EcoQuartier et la semaine de la ville durable, la DREAL et la DDT de la Loire invitent les élus, techniciens et partenaires de l'aménagement de la région à participer à une journée d'échanges. Celle-ci est organisée avec l'appui de l'association Ville & Aménagement Durable.

La crise sanitaire actuelle rebat violemment les cartes de nos vies familiales, professionnelles, sociales. Elle nous amène à transformer nos déplacements, nos façons de consommer et interroge sur la place centrale de la santé dans nos vies.

C'est pourquoi, « **la place de l'humain dans la ville** » sera le fil rouge de cette journée, réinterrogeant nos façons d'habiter ensemble dans la ville, petite ou grande, dense ou non, en milieu urbain ou rural, innovante et frugale.

Quels sont les besoins actuels des habitants et usagers de nos villes et quartiers ? Comment l'aménagement d'un quartier peut répondre de façon singulière à ces besoins locaux ? Quels aspects de l'aménagement satisfont aux objectifs de santé et de qualité de vie ? Qu'en pensent les principaux intéressés ? Comment faire ? Quelles innovations ont été trouvées ? Quels financements ? Comment le facteur humain a transformé le projet ?

Les différents temps de cette journée apporteront des réponses concrètes et favoriseront les échanges autour de la thématique centrale :

- lors d'une visite, découverte active de l'EcoQuartier labellisé de Novaciéries et le témoignage des acteurs,
- au travers du prisme des principes de l'économie circulaire qui contribuent à développer une ville plus durable, économe en utilisant notamment des matériaux bio-sourcés,
- au cours d'une table ronde invitant à porter un nouveau regard sur les attendus de l'aménagement, en remettant l'Humain au centre du projet.



PROGRAMME

14h

● **Novaciéries, l'écoquartier, la démarche**

1. Présentation générale de l'opération

+ Retrouvez la vidéo

2. Découvrez les 4 parcours-vidéos du site de Novacieries avec les commentaires des acteurs de l'opération, avec le prisme du référentiel EcoQuartier et ce qu'en disent les élus

- La vision collective : l'adn du projet
- La métamorphose d'un corps d'acier : une peau neuve sur la ville
- La qualité urbaine au cœur de l'attractivité d'un parc industriel
- Sobriétés, sols régénérés, matériaux pour un nouveau souffle urbain
- La parole aux élus de Novacieries, l'EcoQuartier industriel de Saint-Chamond

+ Retrouvez les vidéos

14h30

● **L'économie circulaire pour (re)penser la ville durable**

Comment réaliser un aménagement opérationnel sobre et économe en ressources? Des pistes ouvertes par l'économie circulaire et l'usage des matériaux biosourcés rassemblées dans un livret et deux kakémonos, par N. Dondez, A. Ben Yahmed et M-J. Dourousset, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

+ Téléchargez les kakémonos et le livret «Economie Circulaire pour (re) penser la ville durable»

L'ambition du travail effectué est de montrer, au travers d'exemples régionaux, comment les principes de l'économie circulaire et l'usage des matériaux biosourcés peuvent contribuer à réaliser les objectifs d'un aménagement opérationnel durable répondant aux engagements EcoQuartier. Deux kakémonos et un livret viennent illustrer cette démarche. (à télécharger sur les sites de la DREAL et de la DDT de la Loire)

L'économie circulaire est un modèle économique reposant sur les principes de sobriété et de lutte contre les gaspillages. Ce modèle définit au travers de sept leviers, de nouveaux modes de production et de consommation. Il invite à s'interroger sur les ressources locales disponibles, sur l'optimisation des usages des aménagements, sur l'offre de services mutualisés à proposer et ainsi à repenser la ville durable. Si les solutions restent à inventer, en fonction des spécificités de son territoire, l'intégration de l'économie circulaire à la ville durable doit intervenir dès les phases de diagnostic et de programmation et se poursuivre tout au long du projet.



Tendre vers une économie circulaire, implique, en matière d'aménagement, de s'inscrire dans une approche en coût global du projet (engagement n° 3). Il s'agit de prendre en compte l'investissement initial, la gestion, la maintenance et la fin de vie d'un projet, afin d'optimiser la performance économique tout au long de la vie des bâtiments et des espaces publics et de minimiser l'impact environnemental.

L'économie circulaire contribue à **répondre aux enjeux** de la transition écologique, de la lutte contre le changement climatique en matière d'aménagement opérationnel. Pour la mise en œuvre de ses principes, les matériaux biosourcés et géosourcés peu transformés sont des **outils particulièrement adaptés**. Ils contribuent à améliorer la qualité de la construction ou la réhabilitation d'un bâtiment, la rénovation d'un centre-ville, en s'appuyant sur les ressources locales

renouvelables, les savoir-faire et en préservant les ressources non-renouvelables (matière minérale, sable, pétrole, eau...), les paysages et la biodiversité.

Ce livret comprend un état des lieux du développement de ces matériaux en France, illustré par des exemples inspirants. Ces exemples montrent plusieurs possibilités de mise en œuvre aussi bien en réhabilitation qu'en construction neuve démontrant la pertinence de ces solutions constructives

En conclusion, sont rappelés les quelques points essentiels pour élaborer les aménagements opérationnels sobres et durables. Quelques conseils concrets :

En amont à la rédaction du cahier des charges et du dépôt du permis de construire :

- réaliser un diagnostic de l'existant et des ressources disponibles sur site et localement,
- identifier les filières locales de matériaux de construction biosourcés et géosourcés,
- prendre contact avec les filières de la construction pour anticiper les conditions techniques d'utilisation des matériaux et les intégrer au cahier des charges,
- identifier les acteurs à mobiliser pour la mise en place de circuits courts et d'une offre de services visant à allonger la durée d'usage des biens (réparateurs, recyclerie...),
- identifier les besoins en consommation collaborative pour mettre en place les services associés (auto-partage, conciergerie...),
- associer les acteurs locaux, les habitants et les usagers.

Dans le cahier des charges :

- intégrer des dispositions relatives à l'économie circulaire avec des dispositions telles que la conservation du bâti existant, la mutualisation des espaces et services, la modularité des aménagements et leur adaptabilité dans le temps, des références aux labels et certifications (label d'État « Bâtiment biosourcé »,...).



15h

Table Ronde «L'humain dans la ville»

Autour de Nicolas Fieulaine (chercheur en psychologie sociale à l'Université Lyon 2), Carole Martin de Champs (ORS) et Stéphanie Cagni (Atelier Pop Corn), nous vous proposons de porter un nouveau regard sur nos pratiques : quels outils et démarches pour remettre l'humain au centre des projets, prendre en compte les enjeux de santé et impliquer les usager dans l'aménagement ?

+ Retrouvez la vidéo de cette table-ronde

+ Retrouvez les supports de présentation

L'humain est un être complexe qui avant toute chose cherche à satisfaire ses besoins (dont l'ordre de priorité peut varier, en fonction de la culture par exemple) pour tendre vers un état de satisfaction. La ville est l'espace dans lequel il évolue. Ainsi, pour caractériser l'humain dans la ville plusieurs dimensions se profilent : l'espace, sa perception, l'expérience qu'il propose ; le temps, les rythmes et les structures temporelles ; le contrôle et les options qu'il offre ; les autres et les interactions ; et le SOI.

Appréhender **la psychologie sociale avec Nicolas Fieulaine**, nous permet d'entrevoir une toute nouvelle façon d'aménager, une façon qui porte **l'expérience humaine au cœur de l'acte d'aménager**, comme source de bien-être pour l'usager, le menant ainsi à faire preuve de bienveillance envers son environnement.

Les logiques d'affordance sont de véritables leviers pour transformer la ville et l'expérience que l'on en fait. **L'affordance permet de décrire comment 1 situation, 1 objet invite à des usages !**

L'affordance permet également de travailler sur des usages indésirés : quels sont les critères d'affordance au dépôt sauvage d'encombrant ?! Une topographie, un lieu « sans nom », caché, inoccupé ...

L'aménagement, les aménagements (mobilier urbain, signalétique etc.) doivent suggérer des usages. Ainsi, à l'échelle d'un aménagement on peut travailler ce concept en identifiant : les usages désirés, les

aménagements qui les permettent, et les conditions sociologiques qui font que ces usages seront respectés et apporteront satisfaction. Et comme l'humain est un être complexe, l'expression d'un besoin ne conduit pas toujours à un besoin satisfait. Ici, c'est l'expérimentation du lieu qui joue un rôle prépondérant dans la satisfaction et permet également au MOA d'ajuster, de modifier l'aménagement en fonction des retours d'usages.

Un lieu qui invite à un usage précis rassemblera ceux qui recherchent cet usage en particulier. Un lieu sans usage accueillera les « anonymes » qui pourront l'utiliser pour satisfaire tout type de besoin. Un lieu aux usages multiples permettra d'accueillir une grande diversité de population, mais il faudra y associer des règles d'usages pour que chacun s'y retrouve. Tous, ont leur place sur nos territoires, ***la diversité en plus d'être une richesse culturelle est une expérience qui se vit dans le temps et dans l'espace.***

« La santé est un état de complet bien-être à la fois physique, mental, social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité » (définition de l'OMS 1946), un état qui permet de faire preuve de bienveillance envers l'extérieur.

Carole Martin de Champ est directrice de l'Observatoire Régionale de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes, dont la mission principale est l'aide à la décision stratégique en matière de santé.

Les déterminants de la santé des individus sont multiples et liées à leur mode de vie, leur environnement, leurs pratiques etc. La ville, dans son ensemble, joue un rôle dans l'état de santé d'une population. A travers les politiques d'aménagement, on peut jouer, favoriser, permettre et/ou faciliter un environnement contribuant à un bon état de santé (activité physique, accès à une alimentation saine,...accès aux services santé, loisirs, emploi...) même si le choix de pratique revient à l'humain.

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) permet de prendre conscience, de structurer et de prioriser la complexité des causes à effets d'un aménagement sur les déterminants de santé. Par exemple, les zones piétonnes favorisent la marche et limitent le trafic automobile et ses pollutions, les actions de lutte contre le bruit apaisent les espaces et permettent de se prémunir d'une surcharge acoustique, néfaste pour le bien-être humain (sommeil, repos...).

Plusieurs autres outils sont disponibles parmi lesquels : Evaluation d'impact sur la santé (*+liens vers le site ORS*), le guide ISADORA (*+lien vers le guide*), démarche expérimentale issue du PRSE 3 pour accompagner les collectivités à l'intégration de la santé dans leurs plans d'aménagement (AMI) ; le site *BALISES*, qui met à disposition des indicateurs de santé.

Alors que nous manque-t-il pour que l'humain envisage la ville comme un élément déterminant de son épanouissement? Qu'il en soit un des acteurs !

Stéphanie Cagni, co-fondatrice de l'Atelier PopCorn nous parle de ***l'assistance à maîtrise d'usage***, un des nouveaux métiers de la fabrique de la ville. En impliquant l'utilisateur, on le reconnaît comme acteur de son environnement et de ce fait on lui donne un vrai rôle à jouer. Car attention, ***il ne faut pas confondre implication et concertation***. En choisissant l'implication, tous les acteurs font le choix du débat, de l'expérimentation, de l'adaptation, du compromis et donc de se donner du temps.

Pour réfléchir au devenir d'un espace, ***quoi de mieux qu'investir cet espace*** (même en friche) car ce n'est que sur site, que l'on prend pleinement conscience du potentiel d'un lieu, des synergies possibles avec ce qui l'entoure (des habitations, des cheminements, des commerces, des usines etc.) et que l'on peut envisager un devenir pérenne avec un (des) usage(s) adapté(s) aux besoins.

En conception, ***l'implication des usagers peut prendre la forme de jeu de rôle***. En se mettant dans la peau d'un autre usager par exemple, une personne en situation de handicap, un enfant, un senior, une personne avec une poussette. Ainsi, on perçoit l'espace et le temps différemment et de fait on est plus à même de tendre vers une solution de compromis, ou le plus grand nombre serait satisfait.

L'implication des usagers permet également de ***requestionner des espaces***. En effet, quelques fois l'usage imaginé n'y est pas. Par exemple, des sur-largeurs de trottoir prévues pour accueillir de

manière plus qualitative les piétons, se retrouve déserté par ces derniers et utilisées comme stationnement « alternatif ». La prise en compte des usagers a permis de mettre en exergue, le fait que ces grands trottoirs leur faisaient peur, qu'ils ne se sentaient pas les bienvenus sur ce vaste espace de cheminement. Des solutions ont été proposées pour les rendre plus accueillants **et grâce à l'urbanisme transitoire on peut rectifier les choses.**

Une fois impliqué, **il faut accompagner à l'usage**, expliciter les choix qui ont été faits, **donner les clés pour que l'opération vive et contribue au vivre-ensemble.**

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, notre expérience du territoire a été bouleversée. **Temps, espaces, rythmes, et usages se sont dilués dans un espace-temps réduit.** Pour les politiques publics cela a été une occasion de **tester la mutabilité/adaptabilité des espaces**: un trottoir peut-il accueillir une file d'attente dans le respect de la distanciation physique ? Une voie automobile, peut-elle devenir une voie mode doux, ou une extension du trottoir ? Un jardin d'enfant peut-il accueillir les usages de toutes les populations qui vivent à proximité ? L'offre de logement est-elle confortable, lorsque temps de travail, d'école, de loisirs, de pause doivent s'y dérouler ? **Quelles transformations pour y arriver, dans quels délais et à quels coûts ? Quels enseignements en tirés pour les aménagements de demain ?**

Et pour ne pas oublier que la ville doit être reconstruite sur elle-même, qu'il faut lutter contre l'étalement urbain, qu'il faut tendre vers le Zéro Artificialisation Nette, que les ressources doivent être préservées, que l'urgence sanitaire peut nous contraindre dans nos logements et notre espace public ¹² (1 km et 1h) nous devons élargir notre vision de l'aménagement. **A quels besoins répondent-ils (et**

quelles sont les caractéristiques qui les permettent) ? Quelle modularité puis-je prévoir pour cet aménagement (profil de voirie, signalétique etc.) ? Quelle vie /entretien pour assurer un usage satisfaisant dans le temps ?

Pour tout cela, l'implication des usagers dès les phases amont permet de cadrer l'aménagement pour répondre aux besoins du plus grand nombre. L'expérimentation permet de se donner le temps de vivre l'espace, d'adapter, d'ajuster, d'expliquer le processus et les choix pour être pleinement satisfaisant. La prise en compte du rôle de l'aménagement comme vecteur de santé et d'épanouissement (accès à l'emploi, services, culture, loisir, consommation...) pour les populations permet de proposer des aménagements en adéquation avec les différentes populations d'un territoire. **La démarche EcoQuartier** et ces 4 dimensions, permet de guider le MOA à travers la complexité des facteurs et ainsi d'accompagner à une décision argumentée et propre à un territoire et ses particularités économiques, sociales, culturelles, environnementales.

Les outils et méthodes existent et se développent pour faciliter le quotidien de tous (de ceux qui conçoivent les projets, qui les réalisent, à ceux qui les font vivre), il est important que tous **nous contribuons au partage d'expériences et à l'élaboration d'une culture commune pour des aménagements durables.**

17h  **Synthèse** par Anne-Laure Arnaud, DDT de la LOIRE

L'anthropocène est une époque de l'histoire de la Terre qui a été proposée pour caractériser l'ensemble des événements géologiques qui se sont produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre.

Nous sommes tous conscients de notre responsabilité individuelle et collective, que nos décisions impactent la planète, le climat, notre cadre de vie. Il s'agit aujourd'hui de «transition heureuse», d'agir, petits pas par petits pas, en innovant pour sortir des paradigmes obsolètes (consommation d'espaces, de biens, d'énergie, pollutions...).

C'est la méthode que propose la « **Démarche EcoQuartier** ».

En remettant, les besoins humains au coeur de nos réflexions sur la « Ville de demain », en ne segmentant pas les domaines d'intervention, en concertant les usagers en amont, on aboutit à un urbanisme « de proximité », contextualisé, adéquat (affordant), économe et « soutenable ». La frugalité c'est du « bon sens » : répondre à ses besoins (s'abriter, manger, dormir, travailler, de se déplacer, se divertir, s'éduquer, être actif et en bonne santé, se cultiver, créer des liens, s'épanouir...) avec l'empreinte minimale sur son environnement. On réutilise donc les lieux, les matériaux et énergies, les déchets, mais en projetant des usages actuels pour l'humain, pour la biodiversité, pour notre environnement quotidien.

LIENS UTILES

- + **DREAL** (agenda, formation, etc.) : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/
- + **DDT LOIRE** : www.loire.gouv.fr/
- + **Ville & Aménagement Durable** : www.ville-amenagement-durable.org
- + **Plateforme EcoQuartier** : www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/
- + **Novaciéries** : www.saint-etienne-metropole.fr/projets/grands-projets/novacieries

CONTACTS

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Marie-Jeanne Durousset
ecoquartiers-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

DDT de la LOIRE

Anne-Laure Arnaud
anne-laure.arnaud@loire.gouv.fr